

PROCÉDURE DE SÉLECTION

1. Inscription officielle à l'école, avant le 22 février 2019.
2. Participation de l'élève à un projet d'écriture relatif à son inscription à ce programme.
3. Sélection :

Les élèves sont sélectionnés par leur école d'origine, en fonction des critères retenus.

La Commission scolaire établit la liste officielle des participants au projet.

Les groupes sont complétés selon une liste d'attente fournie par chaque école.

4. Réponse officielle aux candidats le 29 mars 2019.

Il est à noter que seront traitées en premier lieu les inscriptions des élèves du territoire de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et, par la suite, si des places demeurent disponibles, les inscriptions des élèves hors territoire seront considérées.

UNE RENCONTRE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARENTS ET DES ÉLÈVES INTÉRESSÉS AURA LIEU :

À l'auditorium de la polyvalente Hyacinthe-Delorme
2700, avenue T.-D.-Bouchard, Saint-Hyacinthe

Le mercredi 13 février 2019, 19 h
(Veuillez vous présenter à l'entrée principale.)

Pour plus d'information :

Services éducatifs
450 773-8401, poste 6247



Commission
scolaire

DE SAINT-HYACINTHE

cssh.qc.ca

CONCENTRATION ANGLAIS INTENSIF

Programme d'enseignement intensif de l'anglais,
langue seconde pour les élèves de 6^e année du primaire



Choisis

TA réussite!



Commission
scolaire

DE SAINT-HYACINTHE

cssh.qc.ca

CONCENTRATION ANGLAIS INTENSIF 2019-2020

Objectif du programme intensif

Permettre à un certain nombre d'élèves de la dernière année du primaire d'intensifier leur apprentissage de la langue anglaise en l'utilisant prioritairement (pendant cinq mois) comme moyen de communication dans des situations correspondant à leurs besoins et à leurs intérêts.

Modalités pour la formule demi-temps

Au cours de l'année scolaire :

- cinq mois sont consacrés à l'enseignement de toutes les matières autres que l'anglais, langue seconde, en accordant une priorité à l'enseignement du français et de la mathématique;
- cinq mois sont consacrés à l'enseignement intensif de l'anglais.

Tout au long de l'année, l'élève reçoit dans sa langue maternelle la formation en musique et en éducation physique.

Contenu du programme d'anglais

- Durant les cinq mois d'enseignement intensif de l'anglais, les élèves écoutent, écrivent, lisent, mais surtout parlent en anglais.
- La démarche pédagogique est active et propose des activités centrées sur des thèmes qui correspondent aux intérêts des enfants de ce groupe d'âge.

École offrant le programme

En 2019-2020, le programme d'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, sera offert dans une école de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, soit :

École Assomption

1900, rue Bernard, Saint-Hyacinthe
450 774-8015

Critères de sélection

- Les élèves qui ne parlent pas couramment l'anglais.
- Les élèves qui manifestent de l'intérêt, une excellente motivation, de la régularité dans leur travail et qui, connaissant le contexte exigeant du projet, sont prêts à fournir des efforts constants dans les deux volets du programme (exemples : travail plus intense à la maison, rythme de travail accéléré en classe).
- Les élèves dont le profil scolaire témoigne qu'ils réussissent avec facilité, principalement en français et en mathématique.
- Les élèves qui démontrent un intérêt et une facilité à communiquer oralement.
- Les élèves qui respectent les règles de vie de la classe et de l'école et qui coopèrent aisément avec leurs pairs et les adultes.
- Les élèves dont les parents s'engagent à maintenir la motivation en suscitant une atmosphère propice à l'apprentissage (émissions anglaises, vidéos, lectures, visites, etc.).

Les candidatures des élèves de 5^e année faisant déjà partie du volet Langues seront considérées, mais traitées à la fin du processus, s'il y a des places disponibles.

À noter : Le caractère exigeant du programme d'anglais intensif ne permettant pas d'absences prolongées, nous déconseillons vivement l'inscription des enfants dont les parents prévoient les emmener en voyage durant l'année scolaire.

Transport

- Les élèves qui demeurent à plus de 1,6 km de l'école qui offre le programme se verront offrir ce service selon les modalités de la politique du transport scolaire.
- Les élèves transportés peuvent dîner à l'école selon les modalités établies par l'école.



INTENTION DE PARTICIPATION À LA SOIRÉE D'INFORMATION - ANGLAIS INTENSIF (à retourner à l'école avant le 31 janvier 2019)

Nom de l'élève : _____

Nombre de personnes présentes : _____

École fréquentée : _____

Signature : _____

(répondant)